Monsieur l'Inspecteur/ Madame l'Inspectrice,

Nous enseignant-es de l'école..... de ……., syndiqué-es à _____, et non syndiqué-es, avons pris connaissance de votre volonté d'évaluer notre école dans les prochains mois au titre des évaluations dites «d'école ».

Monsieur/Madame, à notre connaissance nos obligations réglementaires de service n'ont pas été modifiées.

Comme vous le savez, elles sont déterminées par le décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 :

✓ 24 heures d'enseignement hebdomadaire

✓ 108h annualisées dont :

- 48h consacrées aux travaux en équipe pédagogique, aux relations avec les parents et aux PPS ;
- 36h d'activités pédagogiques complémentaires (APC) ;
- 18h de formation continue ;
- 6h de conseils d'école.

A ce titre, vous en conviendrez, cette évaluation d'école ne saurait donc nous être imposée sans l'accord explicite de l'ensemble des enseignant-es de notre école.

Ainsi, le conseil des maître-esses réuni ce jour n'a pas recueilli l'adhésion de la totalité des enseignant-es concernant cette évaluation.

Nous vous demandons de bien vouloir acter cette décision et de ne pas nous inclure dans ce dispositif.

Soyez assuré-e, Monsieur l'Inspecteur/Madame l'Inspectrice, de notre sincère considération.